

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UN TRAVAIL DE L'OMBRE, POUR VOUS ET AVEC VOUS

Bien faire et faire mieux mérite une bonne préparation. À cet effet, nous avons lancé des groupes de travail thématiques. Ils ont pour but de préparer collectivement un projet, de traiter un problème spécifique ou de penser l'avenir. Ainsi s'opère la co-construction, avec méthode et ouverture à la population comme à l'opposition.

Prendre soin de vous

Nous travaillons d'arrache-pied sur le renforcement de l'offre de soins à Saint-Brice, en nourrissant différentes hypothèses. Vos élus ont contacté la totalité des professionnels de santé de la commune pour identifier leurs besoins, idées et attentes : ils sont les sachants du territoire en la matière. Un état des lieux communal a été réalisé avec l'Union des médecins libéraux. Des premières pistes ont vu le jour. Ce dossier reste complexe mais nous y tenons.

Trouver des solutions

Un groupe de travail sur les transports a été activement créé dans un contexte de grève qui impacte durement nos lignes de bus (et plus généralement la vallée de Montmorency). Une enquête est menée et vous nous avez sûrement croisés le matin, le soir ou le week-end, des Rougemonts à la gare, en passant par la zone des Perruches. Nous avons souhaité venir vous rencontrer là où vous prenez le bus chaque jour pour échanger et comprendre vos usages. C'est un préalable à la mise en place de toute solution de transports adaptée à notre commune.

Encourager la créativité

Même méthode pour enrichir l'offre culturelle et être innovant, avec un groupe de travail lancé sur la création d'un Tiers-Lieu à Saint-Brice, face au double constat que nos structures de culture sont devenues obsolètes et que la société évolue, avec l'émergence du télétravail et le besoin de disposer d'espaces pluridisciplinaires et modulaires, capables d'allier loisirs, création et activité professionnelle.

Soutenir vos initiatives

Parce que les bonnes idées sont en chacun de vous, nous lançons les travaux qui amèneront à la mise en place d'un budget participatif sur la ville. Promesse de campagne, il se traduira par une somme allouée au soutien des projets proposés par les Saint-Briciens et Saint-Briciennes. Avec quelques règles à l'appui.

Avec vous et pour vous, c'est ce qui nous anime quotidiennement.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

NOUVELLE ADRESSE POUR LA MAIRIE

Le dernier conseil municipal s'est tenu dans les nouveaux locaux de l'hôtel de ville. Nous avons visité l'ensemble du bâtiment et nous ne pouvons que féliciter les entreprises qui ont travaillé sur ce projet initié par l'ancienne majorité. Le site est réussi, et nul doute que le personnel s'y sentira bien. Espérons seulement que les usagers, habitués pour leurs démarches administratives à se rendre à l'Espace Accueil qui était situé au centre géographique de la ville y trouveront aussi leur compte. Maintenant, il ne reste plus qu'à chiffrer le coût du déplacement de la police municipale !

« Pass culture »

Les élus ont voté, le 30 septembre dernier, pour l'adhésion de la commune au dispositif « Pass culture », porté par le Ministère de la Culture et réservé aux jeunes l'année de leurs 18 ans. À la suite du téléchargement de l'application Pass Culture sur son smartphone, le jeune dispose de 300 € durant 24 mois à dépenser en biens culturels (cinéma, concerts, livres...). En adhérant à ce dispositif, reste à la commune à proposer une offre culturelle riche et variée, conforme aux attentes des jeunes Saint-Briciens et qui leur permettra de « consommer » de la culture en privilégiant notre territoire. Un bilan de l'action devra être réalisé afin d'évaluer leur niveau de satisfaction et de fréquentation.

Reprise des activités

Grâce au sens des responsabilités de chacun d'entre nous, la situation sanitaire du pays est en nette amélioration. La vie « normale » recommence petit à petit et nous pouvons retrouver nos activités favorites, interrompues pour la plupart depuis mars 2020. Les associations retrouvent ainsi tout ou partie de leurs anciens adhérents, et des nouveaux, espérons-le ! De même, le service culturel de la commune reprend le cours de ses activités en direction de toutes les tranches d'âge. Malgré des hésitations compréhensibles, il est important de reprendre ce chemin des loisirs. Nul doute que nous y serons accueillis dans les meilleures conditions. Toutefois, tout n'est pas terminé, et la « vie d'après » n'est pas encore là. La prudence reste de mise au quotidien.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

TRANSACTIONS FONCIÈRES À GÉOMÉTRIE VARIABLE.

Lors du conseil municipal du 30/09, il était question de la régularisation de deux parcelles situées avenue Jean Moulin et empiétant sur l'espace public. Au PLU, ces terrains sont situés en zone UBa. Les parcelles situées en début d'alphabet sont les plus valorisées. Les terrains concernés par cette régularisation ont cette configuration depuis des années et n'ont jamais porté préjudice à la Ville, la circulation piétonne se faisant sans encombre. Si les terrains n'avaient pas été mis en vente, la régularisation n'aurait pas eu lieu.

Pour cela, la Mairie consulte les Domaines qui annoncent la valeur de 200 €/m² en zone UBa.

Début 2021, rue des Rosiers, zone UMG, la mairie souhaite racheter à la société MY Immobilier une parcelle de 169 m² afin de réduire l'emprise du terrain et la taille du projet de la société immobilière. Ce compromis initié par la Mairie arrangerait les affaires du promoteur et satisferait les riverains opposés au projet. On consulte les Domaines qui annoncent environ 530 €/m² et au conseil municipal, le maire fait voter le 16/03 le rachat des 169 m² pour 90 861 €.

Or, comment estimer un terrain en zone UMG, traversé par un réseau souterrain, face à une voie ferrée, plus du double d'un terrain situé en zone UBa ? Soit les estimations faites par les Domaines ne sont pas fiables, soit la Mairie sait faire preuve de générosité.

Conclusion, vu le caractère révolu de l'espace public bordant les terrains concernés et la capacité de la Mairie à surestimer une emprise foncière qu'elle s'apprête à vendre, pourquoi la Mairie ne vend-elle pas ces terrains 1 € symbolique ?

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

